

ANNEXE 1

Compte rendu du travail effectué pour le schéma communautaire de itinéraires de randonnée

1. L'organisation du travail effectué

Le temps de travail s'est découpé sur 2 jours par semaine cumulant un total de 10h. La durée du contrat était de 9 mois à partir du 1^{er} novembre.

Le travail consistait à animer le groupe de travail, récolter toutes les données nécessaires (cartes, cadastres, repérage sur le terrain etc.) afin de les analyser et proposer un schéma communautaire des itinéraires de randonnée.

Pour cela, j'ai commencé par rencontrer les élus de chaque commune ainsi que les usages (randonnée, équestre, VTT) pour effectuer un état des lieux de l'existant (ancien PDIPR). Plusieurs éléments ont été interrogés durant mes entretiens : la fréquentation, l'état des chemins, proportion routes/chemins des boucles, l'utilisation des chemins ruraux, l'emprise public, les conventions existantes avec les propriétaires privés etc.

L'états des lieux se fit également sur le terrain en compagnie des pratiquants et/ou élus. Cela a permis de signaler les incohérences, les points dangereux, les endroits à valoriser et à l'inverse, ceux à éviter.

Après ces rendez-vous, j'ai fait une synthèse sur chaque commune et réalisé un travail de croisement de données afin de ressortir la meilleure proposition possible. Ce travail a nécessité une analyse cadastrale détaillée sur chaque commune. Toutes les pistes ont été réfléchies et non exclues. Certaines ont été abandonnées car impossible à réaliser, d'autres ont été validées lors de la réunion comité technique et d'autres encore sont toujours d'actualité mais en attente d'une acquisition pour se réaliser.

Bien entendu, ce travail a été guidé par les objectifs de départ qui étaient de :

- Créer un schéma qui relie l'ensemble des communes de la communauté des communes pour permettre une certaine mobilité sur le territoire
- Lier la communauté des communes aux communes limitrophes
- Valoriser et préserver les chemins ruraux en les introduisant au mieux dans les boucles.
- Mettre en valeur les lieux de patrimoine (châteaux, lieux historiques, etc.)
- Réduire au maximum les routes et les itinéraires non intéressants d'un point de vue de valorisation de la nature.
- Proposer un schéma permettant la pratique pour tous (courtes et longues distances, les 3 usages, des boucles sportives)

Le 14 mars, le groupe technique s'est réuni pour échanger sur ce premier travail de recensement qui a abouti à une première proposition. Cette réunion permettait à chacun de comprendre ce qu'était le

PDIPR sur le territoire auparavant et vers quelle direction nous allions. Suite à cette réunion, les communes ont émis leur validation avec les modifications à effectuer.

La collaboration avec Anne Camus, chargée de mission en charge du PDIPR au Conseil départemental de la Gironde, fut complémentaire et régulière pour avancer au mieux et dans la bonne direction sur la création du nouveau schéma communautaire.

Ce projet étant transversal, nous avons rencontré la direction de l'infrastructure du Département pour évoquer les mobilités douces et les projets en cours sur le territoire. La commission de développement durable de la communauté des communes fut également consultée. Dans un souci d'accessibilité, nous avons également contacté le comité sportif handisport pour permettre aux personnes en situation d'handicap de pratiquer sur le territoire. Nous avons également travaillé avec l'OTEM, des entrepreneurs touristiques du secteur, les centres équestres, les pratiquants VTT et randonnées (associations locales et particuliers).

2. Le nouveau schéma communautaire

Nous avons abouti à un schéma communautaire provisoire qui évoluera en fonction des acquisitions et des négociations en cours. Au final, il y a ... de kilomètres retenus contre ... auparavant. La proportion route/chemin a diminué en faveur d'une pratique plus champêtre, plus verte et naturelle.

Chaque commune possèdera une boucle hormis Salleboeuf qui possède peu de chemins ruraux et beaucoup de parcelles privées. Néanmoins, il existe l'itinéraire de la Laurence qui traverse cette commune et est ouvert 6 mois dans l'année. De plus, il est prévu 3 liaisons depuis Salleboeuf au sein du schéma reliant celle-ci aux communes de Fargues, Camarsac et Pompignac.

Les communes et grands itinéraires limitrophes à la communauté des communes sont reliés au schéma : communes de Cénac, Lignan-de-Bordeaux, Cursan, Latresne, Bouliac, Floirac, Artigues-de-Bordeaux, itinéraires Bastides et abbaye, la Laurence et la piste cyclable Lapébie.

Concernant les chemins ruraux, ils ont été mis en valeur notamment sur Carignan-de-Bordeaux avec la création d'une nouvelle boucle totalement différente. Cet itinéraire empruntera plusieurs chemins ruraux préservés par une commission de la commune contrairement à l'ancien tracé qui passait dans le centre bourg sur les trottoirs goudronnés. Cette volonté se poursuit par la réouverture et/ou le nettoyage du chemin de Saquey (Fargues), chemin de Meynard (Fargues), allée Jean Hourat (Tresses), allée de Pinpin (Tresses).

Le schéma a été pensé pour une mobilité optimale sur le territoire tout en proposant une offre de pratique variée. Une grande boucle reliant les 8 communes entoure la communauté des communes d'une distance de 54km (pratique de type trail). A l'intérieure de celle-ci, nous trouvons 6 boucles mesurant 6 à 12km et se touchant les unes aux autres. Nous trouvons également deux grandes liaisons reliant le nord et le sud de la communauté des communes ainsi que l'est (Croignon/Camarsac) au centre de celle-ci. Certaines boucles sont très sportives surtout pour le VTT, d'autres sont plus accessibles. La boucle de Pompignac est accessible aux personnes en situation de handicap (à confirmer).

La communauté des communes Les Coteaux Bordelais est un territoire viticole, vallonné et plutôt campagnard. Ce contexte permet une richesse de châteaux, de panoramas et cadres verdoyants.

C'est pourquoi nous avons établi des tracés passant près de ces beaux lieux d'intérêt patrimonial de manière adéquate (ex : réflexion du sens de la boucle Camarsac-Croignon pour un meilleur point de vue du château de Camarsac et d'un panorama sur les vignobles).

3. Problèmes rencontrés

- L'IGN : le site était en maintenance de décembre à mars. Une fois la clé d'accès reçue mi-mars, j'ai essayé d'entrer les URL de connexion dans le logiciel de cartographie (QGIS). Cependant, le fond de carte n'apparaissait pas. Nous pensions avec les prestataires informatiques que cela provenait de l'ordinateur qui était peu puissant, servant à faire que de la bureautique. Mon pc a été changé quelques temps après. J'ai donc recommencé la démarche et idem, le fond de carte n'apparaissait pas ou très partiellement et non sur la région souhaitée. J'ai donc recontacté les prestataires informatiques et IGN qui pensèrent chacun que le problème venait de l'autre. J'ai donc fini par me faire aider par un informaticien du Département qui travaille sur ce logiciel. Après vérification des paramètres, il conclut que le problème venait de l'IGN. Les liens URL étaient finalement bien erronés. Suite à cela, j'ai renvoyé un message à l'IGN (non joignable par téléphone). Après un email automatique (3 semaines après) disant qu'ils avaient du retard dans le traitement des messages et que je devais renvoyer mon message, je leur fis cela au plus vite. Depuis, j'attends toujours une réponse.
- L'absence de réponse des interlocuteurs. Je devais parfois resolliciter 3 fois un élu pour avoir une réponse. De nombreuses démarches du projet nécessités du temps et de la volonté que n'ont pas forcément tous les élus.

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.